REPARTITION DES SIEGES SELON LA REPRESENTATION PROPORTIONNELLE AVEC RE

INSCRITS	353	
ABSTENTIONS	32	
VOTANTS	321	90,93%
BLANCS OU NULS	3	0,93%
SUFFRAGES EXPRIMES (SE)	318	
SIEGES A POURVOIR (SP)	6	
QUOTIENT ELECTORAL (QE)	53,00	

Calcul du quotient électoral. Le quotient électoral (QE) est égal à la division du nombre total des suffrages

Première répartition des sièges. Chaque liste a droit à autant de sièges que la partie entière du rapport du

Deuxième répartition des sièges. Pour chaque siège restant à attribuer, on calcule la moyenne de chaque liste en divisant le nombre de voix qu'elle a obtenu par La liste qui a la plus forte moyenne se voit alors attribuer le siège du tour considéré.

	1ère répartition des sièges				2ème répartition des sièges	
					Nb de siège(s) restant à pourvoir :	3
	Nombre de voix	%	Voix / QE	Sièges obtenus au quotient	Sièges obtenus à la + forte moyenne	Sièges obtenus
FO-DGFiP	101	31,8%	1,91	1	1	2
CFDT Finances Publiques	47	14,8%	0,89	0	1	1
CGT Finances Publiques	47	14,8%	0,89	0	1	1
Solidaires Finances Publiques	123	38,7%	2,32	2	0	2
		0,0%	0,00	0	0	0
		0,0%	0,00	0	0	0
		0,0%	0,00	0	0	0
		0,0%	0,00	0	0	0
		0,0%	0,00	0	0	0
	OK...		Total :	3	3	6

	4	4ème siège	5	5ème siège	0	0ème siège
FO-DGFiP	51	1	34	0	-	0
CFDT Finances Publiques	47	0	47	1	-	0
CGT Finances Publiques	47	0	47	1	-	0
Solidaires Finances Publiques	41	0	41	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
		1		2		0